

Licence Professionnelle

METIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES

60 crédits / 2 Semestres

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette licence présente la particularité de former des professionnels de l'information (bibliothécaires et documentalistes) polyvalents, capables d'exercer leurs fonctions dans divers contextes : en bibliothèque (collectivités territoriales, universités...), mais aussi dans des centres de documentation de toute nature, publics ou privés (entreprises, associations.)

Les enseignements offrent une approche plurielle de la maîtrise de l'information dans les environnements numériques et de la conception du service à l'utilisateur. Ils sont centrés sur la gestion documentaire, la recherche d'information et la veille, la mise en œuvre de produits et de services documentaires, le management de projets et de structures documentaires. Ils permettent aux étudiants d'acquérir des compétences diversifiées, en prise directe avec les évolutions rapides du champ professionnel de l'information-documentation et ses métiers émergents : veilleur, webmestre, animateur de communauté.

Les objectifs de la formation sont déclinés en compétences professionnelles. Il s'agit à la fois de savoir constituer, enrichir, gérer et valoriser un fonds documentaire physique et numérique, puis de le mettre à disposition auprès de publics différents (professionnels, particuliers et chercheurs). L'équipe pédagogique a le souci d'éclairer davantage les métiers de la documentation en entreprise, moins connus par les étudiants.

COMPÉTENCES ACQUISES

- Connaissance de l'environnement informationnel, de ses problématiques émergentes et des approches professionnelles spécifiques aux différents contextes.
- Maîtrise des démarches et des outils de recherche d'information et de veille, de traitement documentaire (catalogage, indexation), de gestion de données, de création de documents numériques.
- Conservation, diffusion et valorisation des documents sur tous supports ; gestion de projets ; aménagement des espaces documentaires.
- Compréhension (orale et écrite) et rédaction de textes en langue étrangère (anglais).

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un bac+2 (ou équivalent). L'étudiant doit avoir des connaissances en recherche d'information, ainsi qu'en histoire et en économie du livre. Il doit posséder les aptitudes de base en informatique validées le c2i niveau 1 ou le PIX de niveau 5 ou les acquérir pendant l'année de la licence professionnelle.

Renseignements

Yves LIEBERT

yves.liebert@unilim.fr

Responsable de formation

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

39E, rue Camille Guérin,

87036 Limoges cedex

www.flsh.unilim.fr

Public

Formation initiale et tout au long de la vie

Volume horaire

Volume moyen de cours :

25 h / semaine



POURSUITE D'ÉTUDES

Master MEEF professeur-documentaliste ou master édition

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Cette licence cible des emplois dans la fonction publique d'État ou territoriale et dans des centres ou services de documentation publics ou privés : bibliothécaire, documentaliste, responsable documentaire, chargé d'études documentaires. Les diplômés peuvent exercer des fonctions de responsables de structures moyennes ou gérer des projets dans tout contexte documentaire.

Le caractère polyvalent de la formation proposée est apprécié par les étudiants car ils reçoivent des compétences techniques de base exportables dans un grand nombre de contextes professionnels ; ainsi, outre les emplois « traditionnels » de la lecture publique ou des centres de documentation relevant de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale, la licence forme à de nombreux emplois relevant des secteurs semi-public et privé : centres de documentations dédiés au public interne d'organismes et d'entreprises tels la CARSAT, Legrand, Dekra... et aussi travail en librairie ou espace culturel de centres commerciaux ; les diplômés de la formation sont aussi appréciés dans des organismes culturels ou entreprises liées au spectacle vivant qui ont des fonds documentaires à gérer.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La licence dure **1 ans**. Elle peut se faire en présentiel ou à entièrement à distance.

La licence s'appuie sur une pluralité des approches du champ professionnel proposé à travers des contenus d'enseignement qui traitent, par exemple, aussi bien des aspects juridiques et économiques que des questions de l'indexation ou du catalogage ainsi que de la politique documentaire en général offrant un panorama complet des connaissances et des compétences à maîtriser pour exercer dans le champ de l'information et de la documentation.

La mise en perspective en contexte professionnel des compétences acquises au cours de la licence s'appuie sur deux projets professionnels, encadrés par un professionnel de la structure d'accueil et par un enseignant référent (un stage de treize semaines au début du 2^{ème} semestre et un projet tuteuré d'environ 150 heures), ainsi que sur un projet collectif de formation professionnelle conçu en autonomie et réalisé par toute la promotion (voyage d'études).

Le stage de 13 semaines est au cœur de la formation et a, pour cette raison, été placé en milieu d'année universitaire. L'étudiant est dirigé par un maître de stage dans l'établissement d'accueil et un référent appartenant à l'équipe pédagogique.

Cette immersion professionnelle est complétée :

- par un cas pratique traité en groupe (deux ou trois étudiants) lors du projet tuteuré qui se place après le stage ; il donne aussi lieu à une restitution lors de la soutenance d'un rapport devant un jury mixte (enseignant-professionnel) en présence du commanditaire du projet.
 - par un projet collectif organisé par toute la promotion d'étudiants. Ce dernier donne lieu à une restitution devant l'équipe pédagogique.

Document mis à jour en décembre 2022

LES  ÉTUDIANTS

- Le stage offre aux étudiants une expérience professionnelle d'un trimestre dans une structure documentaire
- Connaissance du milieu professionnel
- Possibilité de passer les concours de la Fonction Publique